

servent dans les conditions les plus agréables.

Quant à moi, je mettrai tout en œuvre pour éviter la mésintelligence, étant animé d'un sincère désir d'établir une entente plus cordiale entre les provinces canadiennes. Lorsque l'intérêt national est en jeu, on devrait, il me semble, mettre de côté le régionalisme, afin que le Canada soit uni devant l'ennemi commun.

Pour terminer, je me permettrai de donner lecture de ce passage d'un discours, reproduit dans le "London Morning Post", prononcé à Folkestone par M. Rudyard Kipling, passage qui est publié sous le titre "Si le Boche est victorieux":

Si, pour une raison quelconque, la victoire vient à nous échapper—et il n'y a pas de moyen terme entre la victoire et la défaite—qu'advient-il de nous? Ceci: c'en sera fait de toutes les relations, conventions et règles de l'honneur sur lesquelles il fut si difficile d'asseoir la civilisation, parce qu'elles n'auront pu résister à l'assaut; sera bannie de l'esprit de l'homme jusqu'à l'idée même de démocratie—car ce n'est pas autre chose, en somme, que combat le Boche—puisqu'elle n'aura pas été capable de triompher de cet ennemi. Elle mourra dans le discrédit, et avec elle disparaîtront conviction et usages qu'elle avait fait naître; dans le monde entier, elle fera place à l'idéal teuton, à la conception corrompue que le Teuton se fait de la vie. Sous ce régime, l'homme redeviendra encore la proie naturelle, corps et biens, de son voisin mieux armé que lui; la femme ne sera plus qu'une simple machine à perpétuer l'espèce, que l'esclave de la luxure et de la cruauté de l'homme; et l'ouvrier, s'il ose lever la tête, on l'assommera de coups et, s'il se montre docile, on le fera travailler jusqu'à ce qu'il en meure. Cet ordre de vie pèsera sur une humanité impuissante à s'y soustraire.

Voilà ce qu'entend le Teuton quand il parle d'imposer à l'univers la culture allemande,—qui n'est autre chose que la religion allemande. Et c'est précisément contre cela que le monde s'est ligué. (*Applaudissements.*) La tâche va absorber toutes nos forces; il y va falloir user jusqu'à la dernière parcelle de l'énergie dont nous sommes capables. Notre sort ne serait pas moins cruel si nous acceptions une sorte de compromis qui équivaudrait à la défaite, comme nous conseillent sérieusement de faire certains agents et confédérés teutons vivant au milieu de nous. (*Applaudissements.*) Déjà ils s'emploient à obtenir ce résultat. Mais, croyez-m'en, rien,—rien de ce que nous avons à endurer à cette heure ne pèsera le poids d'une plume comparé à ce que nous aurions assurément à souffrir si, pour une raison quelconque, la victoire venait à nous échapper.

M. MACLEAN (York-Sud): Les députés pourront-ils se procurer, cet après-midi, des exemplaires de la déclaration dont le ministre vient de donner lecture? Ces exemplaires, ils les feraient servir de réponse aux questions qui leur ont été faites par leurs commettants. Nombreux sont les députés qui seraient enchantés d'avoir des exemplaires de ce document.

Major général MEWBURN: Je tâcherai de le faire imprimer sans délai.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je suggérerai une autre idée au ministre. Les règlements prescrivent que tout membre du corps expéditionnaire canadien qui est au Canada et dont on peut se passer temporairement, peut, s'il appartient à une classe inférieure à la catégorie A, obtenir du commandant du district un congé sans solde en produisant un certificat du représentant agricole. Si le ministre daignait compléter sa déclaration d'aujourd'hui par le dépôt de la liste des commandants et des représentants agricoles de chaque district, la tâche de répondre aux questions qu'on nous fait se trouverait beaucoup facilitée. Il n'est pas de membre de la Chambre, j'en suis sûr, qui ne reçoivent des lettres où on lui demande des renseignements sur la manière de s'y prendre pour obtenir un congé. Ces renseignements se feraient moins attendre, si le député pouvait répondre: Adressez-vous à telle ou telle personne, en donnant les noms du commandant et du représentant agricole.

Major général MEWBURN: Pour ce qui est du décret du conseil, j'ai à peu près définitivement arrêté, en chaque district militaire, les dispositions relatives à ceux qui doivent se présenter. Pour les jeunes hommes habitant à la campagne, ce sera chose plus ou moins agréable, j'en conviens, que d'être obligés d'aller à la ville, mais il nous faut bien avoir quelque preuve que l'appelé appartient à une catégorie inférieure à la catégorie A. Cet homme n'a qu'à se présenter au dépôt militaire et à y subir l'examen médical; si cet examen le place au-dessous de la catégorie A, on lui accordera immédiatement un congé.

Nous avons pensé que, pour éviter tout ennui, il n'y avait pas de moyen plus simple que d'avoir, en chaque district, quelqu'un pour recevoir les demandes relatives à l'agriculture. Ce représentant agricole certifiera que tel ou tel homme travaille à l'exploitation d'une ferme, et cet homme obtiendra immédiatement son congé. Les choses se trouveraient facilitées si l'on fournissait des renseignements plus complets au public.

L'hon. M. LEMIEUX: Je tiens à remercier le ministre de la Milice de ses bonnes paroles à l'adresse des jeunes gens de Québec et surtout des recrues fournies par l'université Laval et le collège Sainte-Marie. Comme je le lui disais hier, j'ai rencontré plusieurs jeunes gens qui se sont enrôlés à Ottawa, dans le bataillon des